



Communiqué

Plan climat

Visualiser la transition énergétique de son bâtiment

Pour rendre facilement accessible un maximum d'informations liées à la transition énergétique pour chaque bâtiment lausannois, la Ville de Lausanne enrichit son guichet cartographique avec de nouvelles données sur l'énergie: le réseau de chauffage à distance, ses extensions futures et les solutions de chauffage disponibles. Il affiche également le potentiel solaire de chaque toit. Les propriétaires peuvent ainsi trouver la meilleure solution pour diminuer l'empreinte énergétique de leur bien immobilier et ainsi contribuer aux objectifs du Plan climat lausannois.

«Il est indispensable que chaque propriétaire puisse savoir d'un simple clic quand il pourra se connecter au chauffage à distance, quelle est la source de chaleur la plus adéquate pour son bâtiment et quel potentiel solaire peut être posé sur ce toit. C'est pour cela que nous avons voulu mettre toutes ces données à disposition du public sur le guichet cartographique de la Ville,» explique Xavier Company, Conseiller municipal et directeur des Services industriels.

Le chauffage des bâtiments représente environ 60% des émissions directes de CO₂. Pour atteindre les objectifs du Plan climat (zéro émissions directes), les besoins en chaleur de Lausanne doivent diminuer grâce à la rénovation des bâtiments. Parallèlement, les combustibles fossiles doivent être remplacés par des énergies renouvelables, telles que le chauffage à distance, des sondes géothermiques, du solaire thermique et des pompes à chaleur air/eau.

Depuis plusieurs années déjà, la Ville de Lausanne poursuit des études approfondies pour développer son réseau de chauffage à distance. Elle prévoit aussi de l'approvisionner avec de nouvelles sources de chaleur renouvelable valorisant les éléments naturels tels que l'eau du lac (hydrothermie), le bois ou le sous-sol (géothermie), afin d'être 100% renouvelable d'ici 2035. A l'horizon 2050, le chauffage à distance lausannois doit couvrir 75% des besoins en chaleur de la ville (actuellement presque 30%).

Stratégie de développement

Dans le cadre du développement du réseau, les experts en énergie thermique des Services industriels de Lausanne (SiL) ont développé une stratégie qui tient compte du système énergétique global (infrastructures de production, caractéristiques des bâtiments, tissu urbain et autres paramètres). Les quartiers les plus denses énergétiquement parlant seront développés en priorité, sachant que certains bâtiments ne seront pas forcément raccordés. Ainsi, ceux d'une puissance inférieure à 50 kW thermiques (villas et bâtiments de trois étages/6-8 appartements) devront opter pour des solutions individuelles plus intéressantes d'un point de vue énergétique et économique, telles que des pompes à chaleur (sondes géothermiques ou air/eau) ou du solaire thermique.



Cadastre thermique

Afin de renseigner les propriétaires sur les solutions énergétiques disponibles pour leur bâtiment, la Ville de Lausanne a cartographié l'entier du territoire communal et intégré ces données dans le guichet cartographique à l'adresse <https://map.lausanne.ch/s/b61X>.

Pour les bâtiments qui seront raccordés au chauffage à distance, une échelle de temps permet de planifier des éventuels travaux à 2 ans, 5 ans ou 10 ans. A la demande des propriétaires, les SiL évalueront la meilleure solution de chauffage possible en fonction des spécificités et de la situation du bâtiment.

Cadastre solaire

Un cadastre solaire est dorénavant aussi intégré au guichet cartographique sur la base des données de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), qui classe le potentiel des toitures de peu intéressant à excellent. Les propriétaires ont ainsi tous les éléments en main pour valoriser au mieux leur toiture en fonction des enjeux patrimoniaux et pour connaître les possibilités d'associer végétalisation et panneaux solaires. De même, le cadastre facilitera la consultation de la procédure adéquate pour chaque bâtiment. Les propriétaires qui peuvent prétendre à une procédure de demande simplifiée (sans permis de construire, garantie en 30 jours maximum par la Ville de Lausanne) seront directement contactés dans les prochains mois afin de les inciter à poser rapidement des panneaux solaires sur leur toit.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/cad

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Xavier Comany, Conseiller municipal et directeur des Services industriels de Lausanne, tél. 021 315 82 00**

Lausanne, le 19 juin 2023